

PARTIE III

ORIENTATIONS POLITIQUES ET PRIORITÉS DANS LES ANNÉES 1990

Jusqu'ici, nous avons présenté un certain nombre de moyens par lesquels le Canada peut faciliter la transition immédiate en Afrique du Sud et en Afrique australe. Tournons-nous maintenant vers la politique canadienne à long terme.

Depuis vingt ans, la politique canadienne dans la région comporte trois grands thèmes : la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, l'appui aux États individuels limitrophes par des relations bilatérales, et l'aide à la SADCC. Nous croyons que ces grands éléments de la politique doivent être maintenus dans une certaine mesure durant cette période de transition. En fait, comme la lutte contre l'apartheid est loin d'être terminée en Afrique du Sud, tant sur le front constitutionnel que dans la vie quotidienne de millions de Sud-Africains noirs, les membres du Sous-comité estiment que, malgré sa richesse économique relative, il est opportun que le Canada aide tout d'abord les parties qui représentent la majorité noire en Afrique du Sud et, ultérieurement, un gouvernement démocratique. Évidemment, il ne saurait s'agir d'un engagement à long terme de la part du Canada, mais au départ, le soutien de la collectivité internationale sera essentiel à la viabilité du changement démocratique en Afrique du Sud.

Au cours des années 1990, par contre, la politique canadienne doit prendre de plus en plus une orientation régionale intégrée. Ceci correspond aux préoccupations naissantes des pays de la région et offre au Canada la possibilité de maximiser l'effet de ses politiques en favorisant la formation de liens et de réseaux et, fondamentalement, la coopération. Le tissu régional sera plus fort si les fils qui le composent sont étroitement entrelacés.

Dans la poursuite de ces objectifs, le Canada dispose de toute une gamme de canaux de politique étrangère, notamment les rapports entre gouvernements, les partenariats avec les organisations non gouvernementales, les universités, les Églises, les entreprises canadiennes et les groupes syndicaux, ainsi que sa participation aux organismes multilatéraux. Même si le Canada ne figure pas parmi les principaux donateurs puisqu'il n'a offert qu'environ 2,5 p. 100 de l'aide publique au développement (APD) dans la région²⁹, le Sous-comité croit que les ponts construits par notre pays et ses partenaires avec les gouvernements, les entreprises, les institutions régionales et les organismes locaux et communautaires nous donnent une influence unique et aux facettes multiples, ainsi que de nombreux points d'entrée pour mener à bien nos politiques.

En conséquence, afin d'offrir notre appui dans un cadre régional et compte tenu de la nécessité de nous concentrer sur des tâches clés, le Sous-comité recommande que la politique canadienne se concentre de plus en plus sur les grandes priorités qui suivent.

²⁹ *Procès-verbaux et témoignages*, fascicule 14:12.